



CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S BAN DON YANG

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s
Pôle Étude et Recensement des camps
Zone Asie Pacifique

FERRIER Camille
Juin 2021

 **-CR**
L'OBSERVATOIRE
des camps de réfugiés

PHOTO ©: THE BORDER CONSORTIUM

CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE BAN DON YANG

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp

Population accueillie

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp

Les services assurés dans le camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Refuge temporaire

Electricité

Accès à l'éducation et à l'emploi

Durée

Insécurité

SOURCES ET RÉFÉRENCES



Localisation du camp de BAN DON YANG



LE CAMP DE BAN DON YANG SE SITUE :

- dans la province de Kanchanaburi, à moins d'un kilomètre de la frontière avec le Myanmar.

Coordonnées GPS :

- *Latitude* : 15.2793
- *Longitude* : 98.3039



SOURCE : UNHCR BAN DON YANG TEMPORARY SHELTER PROFILE

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Le camp de réfugié-e-s temporaire Ban Don Yang se situe à Nonglu dans le district de Sangklaburi de la province de Kanchanburi en Thaïlande. Il s'agit de l'un des neuf camps de réfugié-e-s situés le long de la frontière avec le Myanmar[1].

Ban Don Yang est un camp relativement petit avec 2 443[2] personnes encampées, dont plus de 94 % sont d'origine karen/kayin[3].

Suite à des offensives en 1997, deux sites dans la région de Tenasserim/Tanintharyi et le district de Dooplaya de l'État Karen/Kayin sont regroupés pour constituer le camp actuel de Ban Don Yang[4]. Ce camp est alors créé de manière temporaire en mai 1997[5] et contient majoritairement des Karens. Il s'agit de la seconde minorité ethnique en Birmanie d'origine tibéto-birman[6]. Aujourd'hui, cette ethnicité est composée de quatre millions d'individus dont 90% sont établis en Birmanie et moins de 10% en Thaïlande[7].

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

L'origine du conflit prend source au cours de la Seconde Guerre mondiale durant laquelle les Karens se rapprochent des Britanniques tandis que les Birmans s'allient aux Japonais. En 1947, l'organisation politique représentant la minorité Karen sous le nom de l'Union nationale Karen (KNU) est créée et les Karens revendiquent leur indépendance face à la Birmanie en 1948. De son côté, le gouvernement Birman soutient des milices politiques 'Sitwunda' distinctes de l'armée régulière. En janvier 1949, ces milices attaquent des villages karens et le général Smith Dun, d'origine karen et chef d'état-major de l'armée, est

démis de ses fonctions et emprisonné. (La KNU continue de militer pour un Etat indépendant jusqu'en 1984, date à laquelle l'armée birmane démantèle l'organisation politique).

8 août 1988 (8-8-88) : Les manifestations de mécontentement, réclamant l'avènement de la démocratie, voient défiler des millions de personnes dans le pays tout entier. Une fois de plus, elles sont réprimées. Il y aura entre 3 000 et 4 000 morts ce jour-là, et plus de 10 000 sur l'ensemble du mouvement. Des milliers de personnes sont arrêtées.

Le 8 août 1988, des millions de personnes manifestent à travers le pays et militent pour la mise en place d'une démocratie. Plusieurs milliers d'entre elles y trouveront la mort[8]. Cette crise, dite des "événements du 8-8-88", entraînent le rapprochement entre combattant-e-s ethniques et plusieurs mouvements d'opposition birmans, en particulier d'étudiant-e-s[9] et de moines bouddhistes. Ces dernière.s militent ensemble pour réclamer un état de droit et un régime démocratique. Toutefois, la répression se fait de plus en plus ferme avec la stratégie anti-guérilla dite des quatre éradications (priver la rébellion de renseignements, de vivres, de recrutement et de financement). En conséquence, une vague de réfugié-e-s ethniques et politiques s'opère vers la Thaïlande.

En 1997, une nouvelle offensive forte de 100 000 hommes permet à l'armée de prendre le contrôle de la totalité de la frontière. Le 12 janvier 2012, un cessez-le-feu est signé entre le gouvernement birman et les responsables de la KNU, que le Nationwide Ceasefire Agreement entérine[10]. Cependant, la situation actuelle demeure sous tension. En mars 2018, 400 soldats sont mobilisés

militaires dans le district de Papun. Ce district étant contrôlé par la KNU, ceci provoque de nouveaux affrontements. Ils cesseront avec l'abandon temporaire du chantier militaire et le retrait des troupes. La méfiance des Karens envers le nouveau gouvernement s'ajoute aux préjugés raciaux des Birmans à leur égard[11].



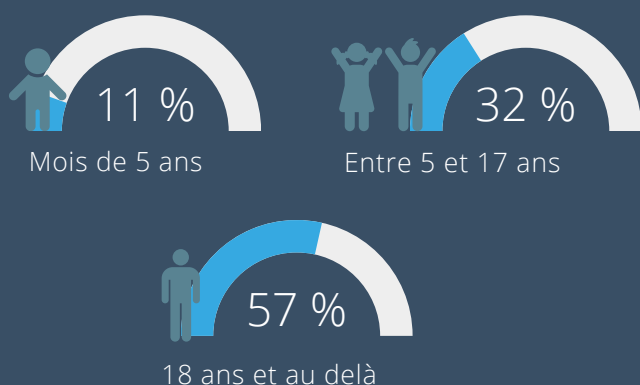
LA POPULATION ACCUEILLIE

En date du 30 juin 2019, 2 551 personnes sont décomptées comme résidentes du camp. La majorité des encampé-e-s est karen, chrétienne et d'origine rurale de la région de Tanintharyi au Myanmar.

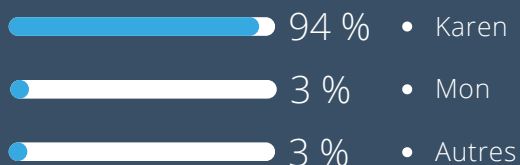
| GENRE [12] :



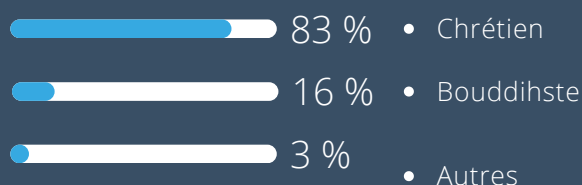
| ÂGE [13] :



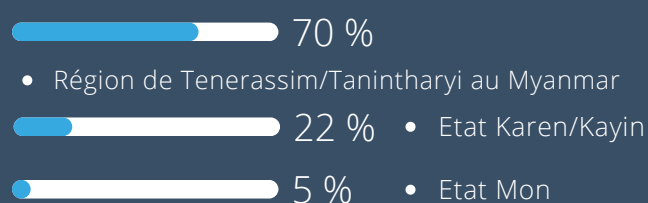
| ETHNIE [14] :



| RELIGION [15] :



| ORIGINE GÉOGRAPHIQUE [16] :



LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

La Thaïlande n'est pas signataire de la Convention de 1951 relative au statut de réfugié-e-s[17]. Tandis que la Thaïlande accueille l'une des plus grandes parts des réfugié-e-s de la région, aucune législation ou politique de protection de ces dernier-e-s n'est établie. En conséquence, les demandeur-se-s d'asile sont exposés à des dangers[18], notamment la détention arbitraire et indéfinie, le refoulement et la traite des êtres humains[19]. Ils se trouvent en effet sans statut juridique reconnu par l'Etat. Aujourd'hui, plus de 7 000 demandeur-se-s d'asile vivent dans des zones urbaines voient leurs droits fondamentaux menacés[20]. Concernant les protections liées à l'emploi, le droit du travail thaïlandais interdit aux réfugiés de travailler dans le pays. Il en va de même en ce qui concerne l'accès à l'instruction publique[21].

La Loi thaïlandaise de 1979 relative à l'immigration condamne l'entrée et le séjour irrégulier sur le territoire thaïlandais. Ainsi, tout-e réfugié-e ou demandeur-se d'asile dans une zone urbaine peut se faire arrêter à tout moment. Cette politique s'applique également à l'égard des personnes reconnues comme réfugié-e-s par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Beaucoup vivent caché-e-s pour éviter d'être arrêté-e-s. S'ils le sont, une majorité est alors transférée et détenue dans des centres de détention pour migrants. Des conditions de vie contraires à la dignité humaine ont été observées au sein de ces centres. Il est ainsi possible de relever un manque d'hygiène et un accès limité aux besoins fondamentaux, tels qu'à l'eau potable et une alimentation adaptée[22]. Les cellules peuvent être surpeuplées et dans ce cas, les demandeur-se-s d'asile doivent dormir à tour de rôle.[23] De plus, certain-e-s réfugié-e-s sont détenu-e-s depuis plusieurs années alors que ces séjours doivent durer au maximum 15 jours[24].

De plus, la Thaïlande ne respecte pas le principe de non-refoulement, qui l'oblige juridiquement à ne pas renvoyer des personnes vers des pays où elles risquent d'être persécutées ou être victimes d'autres violations de droits humains. Le gouvernement thaïlandais y est soumis en vertu de l'article 3 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants qu'elle a ratifié. Cependant, le gouvernement thaïlandais a renvoyé de force des personnes persécutées en danger de mort et de violations de droits humains à cause de la pression de gouvernements étrangers[25]. Pourtant en parallèle, le gouvernement militaire de Thaïlande s'est engagé à respecter le principe de non-refoulement et à améliorer leur politique concernant les réfugié-e-s et les demandeur-se-s d'asile. Il s'est également engagé à procéder à un tri entre les réfugié-e-s et les autres migrants sans papiers, tout en respectant le principe de non-refoulement, de manière à protéger les droits des réfugié-e-s et des demandeur-se-s d'asile en Thaïlande[26].

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP

GESTIONNAIRE DU CAMP

Le gestionnaire du camp Ban Don Yang est **The Border Consortium (TBC)**[27]. Le TBC est le principal fournisseur de nourriture, de combustible de cuisson, d'abris et d'autres formes de soutien à plus de 86 000 réfugié-e-s fuyant le conflit en Birmanie/Myanmar dans les camps de l'ouest de la Thaïlande[28]. Son soutien porte également sur la réhabilitation et le développement des communautés touchées par le conflit. Le TBC est composé de neuf organisations internationales non gouvernementales (OING) issues de dix pays [29] :

- Australie : Act for Peace, le Conseil national des églises (NCCA) ;
- Canada : Inter Pares ;
- Danemark : DanChurchAid ;
- Etats-unis : Church World Service, International Rescue Committee ;
- Norvège : Norwegian Church Aid ;
- Pays-Bas : ICCO Cooperation ;
- Royaume-Uni et Irlande : Christian Aid ;
- Suède : Diaconie.

Au sein du camp, l'organisation de la distribution de nourriture et la supervision des abris est assurée par les comités de réfugié-e-s, organes d'administration et de gestion des camps dirigés par les réfugié-e-s[30], avec le soutien de TBC.

ADMINISTRATION DU CAMP

Le camp Ban Don Yang est majoritairement administré par le gouvernement royal thaïlandais (RTG)[31]. **Le Conseil national de sécurité (NSC)**, une institution gouvernementale[32], définit une politique relative aux réfugié-e-s qui est par la suite mise en œuvre par le ministère de l'intérieur (MOI). Le responsable de l'administration du camp Ban Don Yang est donc le ministère de l'Intérieur (MOI) et **l'officier de district adjoint du district de Sangklaburi est le commandant du camp**[33]. La gouvernance du camp est assuré par le Comité de camp de réfugié-e-s avec le soutien **du Comité des réfugié-e-s karens (KRC)**[34]. Le Comité de camp de réfugié-e-s est formé sur la base de traditions d'auto-organisation et de gestion par les dirigeants des réfugié-e-s[35] et est chargé des opérations quotidiennes dans les abris temporaires. Ainsi, les autorités provinciales et de district ainsi que les comités de réfugié-e-s et de camps collaborent pour contrôler le fonctionnement du camp[36].

Deux comités de réfugié-e-s sont d'une importance capitale : **le Karen Refugee Committee (KRC)** et le **Karenni Refugee Committee (KnRC)**. Ils sont les principaux représentants des réfugié-e-s vivant dans les

camps. Leurs missions est de **superviser toutes les activités menées par et sous les comités des camps** mais également de **coordonner l'assistance fournie par les ONG** ainsi que d'**assurer la liaison avec le gouvernement royal thaïlandais, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés**, le personnel de sécurité, les visiteurs des camps et autres.

D'autres organes d'administration et de gestion des camps sont également dirigés par les réfugié-e-s. Il s'agit des comités de camp. Ces comités sont considérés comme *"le principal lien entre la population du camp et les organisations non gouvernementales, l'Agence des Nations unies pour les réfugié-e-s et les autorités thaïlandaises locales"*[37]. En effet, **ils coordonnent le fonctionnement quotidien du camp et ses services** avec les fonctionnaires locaux du ministère de l'intérieur. Les représentant-e-s de ces comités **sont élu-e-s tous les trois ans de manière démocratique** au sein de la population du camp avec un quota minimum de cinq femmes dans chaque comité.

ADMISSION DANS LE CAMP

Les Provincial Admission Boards (PAB) sont responsables de l'admission dans les camps et l'accès à l'asile en Thaïlande, en adéquation avec les règlements du ministère de l'Intérieur. Néanmoins des procédures "Fast Track" ont débuté depuis 2012 pour des résidents non enregistrés des camps conformément à des conditions très strictes[38]. En effet, cette procédure accélérée ne peut être octroyée qu'aux seuls résidents non enregistrés membres de la famille immédiate de résidents enregistrés dans un des neuf camps. Il est important de noter que cette procédure accélérée n'est pas exercée de manière générale[39].

MODALITÉ D'ACCÈS AU CAMPS

Les étranger-e-s ne sont pas autorisé-e-s à entrer dans les camps de réfugié-e-s par le gouvernement thaïlandais, bien que certains médias étrangers aient pu participer à des événements organisés par des organisations bénévoles lors de la Journée mondiale des réfugiés ces dernières années[42]. De même, les réfugié-e-s ne peuvent pas quitter le camp ou travailler en dehors de manière légale et ils-elles ont uniquement accès aux universités se trouvant dans un autre camp[43].

SÉCURITÉ DU CAMP

Un garde forestier thaïlandais situé près du camp veille à sa sécurité. La sécurité du camp est également assurée par d'autres organismes gouvernementaux, dont les Rangers de l'Armée royale thaïlandaise et la police des frontières.[40]

En ce qui concerne la sécurité interne du camp, le ministère de l'intérieur forme des volontaires de la défense du territoire, dits Or Sors[41].

PROTECTION

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) travaille de façon à assurer "l'accès à l'asile et à la protection juridique, matérielle et physique", à oeuvrer "à l'élimination de la violence sexuelle et sexiste" et améliorer "la qualité de la réponse", à assurer "la protection des enfants par la promotion et l'application d'un cadre de protection de l'enfance", à renforcer "l'autonomie et aider à garantir les moyens de subsistance", et à assurer "des solutions durables pour tous les réfugié-e-s du Myanmar"[44].

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP [45]



| SANTÉ

Au sein du camp, une clinique est mise à disposition pour les malades.



INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE :

- Services de santé, santé mentale et soutien psychosocial



| EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE (WASH)



INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE :

- Eau et assainissement



| PROTECTION ET SERVICES DE PROXIMITÉ



CATHOLIC OFFICE FOR EMERGENCY RELIEF AND REFUGEES :

- Protection des enfants, assistance aux adultes vulnérables



HANDICAP INTERNATIONAL (HUMANITY & INCLUSION) :

- Education au risque des mines pour la Fièvre de la Vallée du Rift (FVR).



INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE :

- Prévention et réponse aux SGBV (Sexual and gender-based violence)



RIGHT TO PLAY (RTP) :

- Des compétences pour le développement de la vie des enfants



| ENREGISTREMENT



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR :

- Enregistrement et détermination du statut pour la procédure accélérée PAB.



| ABRI



THE BORDER CONSORTIUM (TBC) :

- Fourniture de matériaux pour les abris



| ARTICLES NON ALIMENTAIRES

Au sein du camp, le charbon de bois local est fourni comme combustible de cuisson.



ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM) :

- Répartition des articles non alimentaires pour la Fièvre de la Vallée du Rift (FVR).



THE BORDER CONSORTIUM (TBC) :

- Distribution des articles non alimentaires.



| ALIMENTATION ET NUTRITION

Un système de carte de débit est fournie pour la nourriture afin qu'ils puissent en acheter dans les magasins du camp.



THE BORDER CONSORTIUM (TBC) :

- Aide alimentaire de base via le système de carte alimentaire, complémentaire / programmes d'alimentation thérapeutique, campagne d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, enquête nutritionnelle semestrielle.



| MOYENS DE SUBSISTANCE



ADVENTIST DEVELOPMENT AND RELIEF AGENCY (ADRA) :

- Formation professionnelle



CATHOLIC OFFICE FOR EMERGENCY RELIEF AND REFUGEES :

- Agriculture (agriculture biologique) et l'élevage d'animaux.



INTERNATIONAL RESCUE COMMITTEE :

- Micro-finance et esprit d'entreprise



| ÉDUCATION

Au sein du camp, une école accueille des enfants de la maternelle à la douzième année. Les universités informelles se situent quant à elles dans d'autres camps.



ADVENTIST DEVELOPMENT AND RELIEF AGENCY (ADRA) :

- Rénovation et fournitures scolaires.



RIGHT TO PLAY (RTP) :

- Education non formelle et maternelle.



SAVE THE CHILDREN :

- Soutien à l'éducation de base en vue de la transition, avant et pendant le service formation des enseignants



SHANTI VOLUNTEER ASSOCIATION :

- Bibliothèques éducatives



| RÉINSTALLATION

En face du camp Ban Don Yang se trouve un site de réinstallation de Môn de Halockhani (zone comprenant en réalité cinq sites de réinstallation).



ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM) :

- Services de réinstallation post-approbation.



IRC RESETTLEMENT SUPPORT CENTRE :

- Service américain de réinstallation

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

REFUGE TEMPORAIRE

Le camp Ban Don Yang est un refuge temporaire, qui expose les encampé-e-s à des conditions de vie précaires.

Leur situation est juridiquement temporaire et ils-elles n'ont donc pas le droit de construire des habitations permanentes[46]. A l'origine, les toits des habitations étaient constituées de bâches en plastique, remplacés ensuite par de la chaume[47]. Certaines maisons sont construites en bambou[48].

La deuxième conséquence importante du fait que Ban Don Yang soit un refuge temporaire est le manque d'espace et le risque d'incendies. Le camp est surpeuplé: dans un même logement plusieurs familles peuvent cohabiter. Il n'y a donc aucune intimité. Des réfugié-e-s déclarent "Ici, c'est comme si cinquante villages étaient entassés en un seul" [49]. Ces conditions entraînent un taux important de violence domestique, de dépression et d'autres problèmes psychosociaux[50].

Étant donné les matériaux de construction, leurs habitations sont plus propices aux incendies. À titre d'exemple, en février 2012, le camp d'Umpiem a subi un incendie qui a détruit 1 000 habitations[51]. De même, le camp Ban Mae Surin a été détruit dans un incendie qui a provoqué la mort de 36 réfugié-e-s en avril 2013. En décembre 2013, les camps Mae La et Ban Mai Nai Soi, ont été la scène d'incendies détruisant plus d'une centaine de maisons pour le premier et tuant une femme réfugiée pour le second[52].

ÉLECTRICITÉ

Le camp Ban Don Yang n'est pas relié au réseau électrique. Seuls le bureau du camp, les centres de santé et d'éducation, ainsi que quelques ménages ont accès à des générateurs électriques. Ce manque d'électricité est dû à leur situation d'isolement[53].

ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À L'EMPLOI

Les réfugié-e-s ne sont pas juridiquement autorisé-e-s à quitter le camp pour aller travailler ou étudier en dehors. Seuls les étudiants ont accès, de façon exceptionnelle, aux universités se trouvant dans un autre camp. Les possibilités d'instruction supérieure sont donc très limitées. L'instruction est largement inaccessible à Ban Don Yang. On peut cependant soulever une situation insolite : l'instruction dans les camps est meilleure que celle dispensée en Birmanie, pour les nationaux de ce pays[54]. Ainsi, de nombreux parents envoient également leurs enfants dans les écoles des camps de réfugié-e-s de l'autre côté de la frontière thaïlandaise pour l'éducation[55].

DURÉE

La situation dans le camp est pérenne. Certain-e-s réfugié-e-s vivent dans ces camps depuis des décennies et des adolescents sont nés et ont vécu uniquement dans ce camp[56] [57].

INSÉCURITÉ

Ce camp est considéré comme temporaire par les autorités thaïlandaises et depuis quelques années, elles expriment leur volonté de le fermer[58]. Le retour dans le pays d'origine n'est cependant pas souhaité pour une majorité de réfugié-e-s[59].



SOURCES ET RÉFÉRENCES

[1] Rapport Karen Culture Presentation, <https://www.ramseycounty.us/sites/default/files/Work%20with%20Ramsey/Karen%20Training.pdf>

[2] The Border Consortium (TBC), Refugee Camp Population: May 2021, <https://www.theborderconsortium.org/wp-content/uploads/2021/06/2021-05-May-map-tbc-unhcr.pdf>

[3] UNHCR, Temporary Shelter Profile, Ban Don Yang Temporary Shelter, 30 juin 2019 Ban Don Yang Temporary Shelter Background Governance ...data2.unhcr.org › documents › download

[4] The Border Consortium (TBC), Camps in Thailand, Ban Don Yang, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/camps-in-thailand/ban-don-yang/>

[5] The Border Consortium (TBC), Camps in Thailand, Ban Don Yang, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/camps-in-thailand/ban-don-yang/>

[6] Terres Karens, Les Karens, <https://terres-karens.org/les-karens/>

[7] Mekong, Pwo Karen Profile, <http://archive.wikiwix.com/cache/index2.php?url=http%3A%2F%2Fwww.infomekong.com%2Fkarenpwo.htm>

[8] INFO Birmanie, Chronologie, <http://www.info-birmanie.org/chronologie-2/>

[9] La Birmanie (République du Myanmar), Révoltes de 1988 et conséquences, http://redtac.org/birmanie/?page_id=314

[10] UNHCR, Media Report - Nationwide Ceasefire Agreement (Karen), 29 octobre 2015, <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/50600>

[11] Thèse, Les Karen: Horizons d'une population frontrière. Mises en scène de l'indigénisme et écologie en Thaïlande, Abigaël Pesses, p.266 <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00370779/document>

[12] UNHCR, Temporary Shelter Profile, Ban Don Yang Temporary Shelter, 30 juin 2019 Ban Don Yang Temporary Shelter Background Governance ...data2.unhcr.org › documents › download

[13] Ibid.

[14] Ibid.

[15] Ibid.

[16] TBC, Camps in Thailand, Ban Don Yang, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/camps-in-thailand/ban-don-yang/>

[17] Commission européenne, Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes, Fiche-info ECHORéfugiés en Thaïlande, mai 2017 https://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/thematic/refugees_thailand_fr.pdf

[18] Amnesty International, Reportage Etre réfugié en Thaïlande, 28 septembre 2017, <https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/etre-refugie-en-thaïlande>

[19] Human Rights Watch, Joint Statement, Thailand: Implement Commitments to Protect Refugee Rights End detention, forcible returns of refugees, 6 juillet 2017, https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/jointstatement_thailand_refugeerights_072017.pdf

[20] Amnesty International, Reportage Etre réfugié en Thaïlande, 28 septembre 2017, <https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/etre-refugie-en-thaïlande>

[21] Human Rights Watch, Joint Statement, Thailand: Implement Commitments to Protect Refugee Rights End detention, forcible returns of refugees, 6 juillet 2017, https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/jointstatement_thailand_refugeerights_072017.pdf

[22] Human Rights Watch, Joint Statement, Thailand: Implement Commitments to Protect Refugee Rights End detention, forcible returns of refugees, 6 juillet 2017, https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/jointstatement_thailand_refugeerights_072017.pdf

[23] Amnesty International, Reportage Etre réfugié en Thaïlande, 28 septembre 2017, <https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/etre-refugie-en-thaïlande>

[24] Human Rights Watch, Joint Statement, Thailand: Implement Commitments to Protect Refugee Rights End detention, forcible returns of refugees, 6 juillet 2017, https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/jointstatement_thailand_refugeerights_072017.pdf

[25] Ibid.

[26] Ibid.

[27] Committee for Coordination of Services to Displaced Persons in Thailand (CCSDPT), Camp Management, <http://www.ccsdpt.org/the-work-camp-management>

[28] TBC, Where We Work, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/camps-in-thailand/>

[29] TBC, Who We Are, <https://www.theborderconsortium.org/about-us/who-we-are/>

[30] TBC, Where We Work, Camps in Thailand, Camp Committees, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/>

[31] TBC, Where We Work, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/>

[32] UNHCR, Thailand, 15 mars 2021, <https://globalcompactrefugees.org/article/thailand>

[33] UNHCR, Temporary Shelter Profile, Ban Don Yang Temporary Shelter, 30 juin 2019 Ban Don Yang Temporary Shelter Background Governance ...data2.unhcr.org › documents › download

[34] Ibid.

[35] TBC, What we do, Community Management and Preparedness, <https://www.theborderconsortium.org/what-we-do/thailand/community-management-and-preparedness/>

[36] TBC, Where We Work, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/>

[37] TBC, Where We Work, Camps in Thailand, Camp Committees, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/>

[38] UNHCR, Temporary Shelter Profile, Ban Don Yang Temporary Shelter, 30 juin 2019 Ban Don Yang Temporary Shelter Background Governance ...data2.unhcr.org › documents › download

[39] UNHCR, Mae La Oon Temporary Shelter, mai 2016, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ML_O-May2016.pdf

[40] TBC, Where We Work, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/>

[41] UNHCR, Temporary Shelter Profile, Ban Don Yang Temporary Shelter, 30 juin 2019 Ban Don Yang Temporary Shelter Background Gove

[42] The Nation Thailand, Myanmar refugees on Thai border – a forgotten people, 23 juillet 2017, <https://www.nationthailand.com/opinion/30321590>

[43] CWS, For refugees along the Thailand-Myanmar border, past trauma and a life in limbo, 22 mars 2019, <https://cwsglobal.org/blog/for-refugees-along-the-thailand-myanmar-border-past-trauma-and-a-life-in-limbo/>

[44] UNHCR, Temporary Shelter Profile, Ban Don Yang Temporary Shelter, 30 juin 2019 Ban Don Yang Temporary Shelter Background Governance ...data2.unhcr.org › documents › download

[45] Ibid.

[46] TBC, Strategy 2020-2022, <https://www.theborderconsortium.org/wp-content/uploads/2020/05/TBC-Strategy-2020-2022.pdf>

[47] TBC, Camps in Thailand, Ban Don Yang, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/camps-in-thailand/ban-don-yang/>

[48] TBC, Strategy 2020-2022, <https://www.theborderconsortium.org/wp-content/uploads/2020/05/TBC-Strategy-2020-2022.pdf>

[49] “Here, it is like fifty villages are crammed into one”, Burma Link, Thailand-Burma Border, Displaced in Thailand, Refugee Camps, <https://www.burmalink.org/background/thailand-burma-border/displaced-in-thailand/refugee-camps/>

[50] Human Rights Watch, Ad Hoc and Inadequate Thailand's Treatment of Refugees and Asylum Seekers, 2012, <https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/thailand0912.pdf>

[51] Burma Link, Thailand-Burma Border, Displaced in Thailand, Refugee Camps, <https://www.burmalink.org/background/thailand-burma-border/displaced-in-thailand/refugee-camps/>

[52] Ibid.

[53] The Border Consortium (TBC), Camps in Thailand, Ban Don Yang, <https://www.theborderconsortium.org/where-we-work/camps-in-thailand/ban-don-yang/>

[54] Burma Link, Thailand-Burma Border, Displaced in Thailand, Refugee Camps, <https://www.burmalink.org/background/thailand-burma-border/displaced-in-thailand/refugee-camps/>

[55] Ibid.

[56] Human Rights Watch, Ad Hoc and Inadequate Thailand's Treatment of Refugees and Asylum Seekers, 2012, <https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/thailand0912.pdf>

[57] Thèse, Les Karen: Horizons d'une population frontrière. Mises en scène de l'indigénisme et écologie en Thaïlande, Abigaël Pesses, p.73 <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00370779/document>

[58] Burma Link, Thailand-Burma Border, Displaced in Thailand, Refugee Camps, <https://www.burmalink.org/background/thailand-burma-border/displaced-in-thailand/refugee-camps/>

[59] The Nation Thailand, Myanmar refugees on Thai border – a forgotten people, 23 juillet 2017, <https://www.nationthailand.com/opinion/30321590>